Bénévole prenant soin d'un malade dans le train menant à Lourdes pour le pèlerinage national. © Corinne Mercier/Ciric

Société

REPÈRES ÉTHIQUES POUR UN AVENIR AU SERVICE DE L'HOMME

« *Enseigne-moi à faire ta volonté ! Car tu es mon Dieu. Que ton bon esprit me conduise sur la voie droite* » (Ps 143, 10). Peut-être confondons-nous un peu trop rapidement « éthique » et « morale ». Alors que cette dernière nous invite à nous conformer à un certain nombre de valeurs et de principes différenciant le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, l'éthique nous invite, avant de poser des actes, à réfléchir sur la valeur de l'existence, les conditions de vie, les questions de biens et de mœurs, voire de morale. Elle nous invite à rechercher, personnellement, la bonne décision à prendre dans le cas présent.

Dans le christianisme, le croyant cherche à conformer sa vie à l'Évangile.

Pour le pape François, le progrès technologique, avec lequel nous vivons, doit être accompagné d'une éthique fondée sur la vision du bien commun.

Dans *Laudato si'*, il nous fait la proposition d'une « *éthique écologique intégrale* ».

Il voit, dans la crise écologique, « *l'éclosion ou une manifestation extérieure de la crise éthique, culturelle et spirituelle de la modernité* ».

Il nous invite donc à être conscients que « *nous ne pouvons pas prétendre soigner notre relation à la nature et à l'environnement sans assainir toutes les relations fondamentales de l'être humain* » (§ 119). Il souligne, par ailleurs, lors d'une audience de novembre 2019 : « *Un système économique privé de préoccupations éthiques ne mène pas à un ordre social plus juste, mais conduit au contraire à une culture du "jeter après usage" des biens de consommation et des déchets.* »

Alors que la révision de la loi de bioéthique mobilise les médias, entraîne nombre de réflexions et de commentaires contradictoires, ce dossier veut ouvrir plus largement la réflexion sur les repères éthiques du monde médical, de celui de l'éducation, celui de la politique, celui de la justice et plus spécifiquement encore sur l'éthique du service.

Dossier réalisé par Nicole Peilhon et Roland d'Avezac

L'APPORT

de **Mgr Pierre d'Ornellas**,
archevêque de Rennes, responsable du groupe de travail sur la bioéthique
à la Conférence des évêques de France

Le progrès, grâce à l'éthique

« *Voilà la grandeur de l'éthique qui assure l'authentique progrès : savoir réguler l'usage des techniques biomédicales de telle sorte que la "fraternité" soit mieux assurée.* » Ces propos de Mgr Pierre d'Ornellas, responsable du groupe de travail sur la bioéthique à la Conférence des évêques de France, sont extraits d'une lettre ouverte publiée dans le journal *La Croix* le 27 janvier 2020 et destinée à interpeller le Premier ministre, à l'occasion de la révision de la loi bioéthique. Car, pour Mgr d'Ornellas, « *l'éthique est le lieu majeur du progrès authentique : faire croître la fraternité* », tel qu'il l'explique ici.

L'éthique est l'art du progrès. Sans elle, le monde est désenchanté et l'histoire humaine devient absurde, car violente. L'éthique est sagesse et conquête de paix. Elle est un témoignage rendu à la vie heureuse. Elle est l'exact opposé de « l'homme est un loup pour l'homme ». Elle danse avec l'espérance. Elle rend plus aisé le chemin – même s'il monte – à emprunter ensemble. En affirmant « *Je suis le chemin* », Jésus, le Christ, en est le « maître » incontesté (cf. Mt 23, 8). Lire l'Écriture enseigne l'éthique.

Dès que Dieu parle, il exige le « droit ». Les prophètes d'Israël – qui sont nôtres – en sont les porte-parole (cf. Is 56, 1 ; Am 5, 15.24 ; Mi 6,8 ; So 2, 3). Comme si la lumière de la Révélation qui dévoile son Visage se reflétait dans le juste agir moral : celui-ci est « lumière » (cf. Mt 5,14-16). L'éthique habite aussi les priants d'Israël : leurs psaumes – qui sont nôtres – sont introduits par une béatitude promise à « *l'homme qui n'entre pas au conseil des méchants…* » (Ps 1, 1 ; cf. Ps 105, 3)

D'ailleurs, ces prophètes et ces priants en nous appelant au « droit », annoncent la joie (cf. Is 58,6-14 ; Ps 119, 14). Loin d'être un poids comme le mal qui enfante tristesse et désolation, l'éthique est exigence attirante qui conduit à la « consolation » (cf. Is 66, 13 ; 119, 82). Pour notre joie, Jésus explicite la grandeur insoupçonnée des dix commandements (cf. Mt 5) : « *Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite* » (Jn 15, 11).

La raison en l'Homme

L'éthique n'existe que parce que l'être humain est raisonnable : « *Dieu a voulu le laisser à son propre conseil (cf. Si 15, 14)* »[1]. Il a une raison, mais cela ne suffit pas à justifier l'éthique. En effet, la raison peut se réduire au savoir. Grâce aux sciences, nous savons de mieux en mieux comment l'univers ou la vie se développent. Beaucoup de questions demeurent, mais les progrès du savoir sont saisissants. Là est le salut qui nous délivrera de notre fragilité, pensent certains.

Pourtant, à la capacité de savoir, s'ajoute une étonnante question : pourquoi la vie en mouvement existe-t-elle ? Nous cherchons une signification. Cependant, les découvertes scientifiques aiguisent nos curiosités. En vérité, nous nous laissons subrepticement tenter : demeurer dans le « comment » en étant séduits par ces prodigieux savoirs, au risque d'oublier le « pourquoi ».

Or, artistes et penseurs sont souvent des prophètes qui alertent : quel sens se cache derrière ces trouvailles scientifiques ? Mieux encore, les « pauvres » souffrants, qui n'ont comme richesses que celles du cœur, crient : « *Pourquoi… ? Pourquoi Seigneur ?* » Jésus, le Maître, a récapitulé tous leurs pourquoi (cf. Mt 27, 46). Heureux celles et ceux qui sont à l'écoute de ces « pourquoi » et qui cherchent la réponse donnant consolation et joie.

Un appel résonne

Mais il y a plus. Au fond de tout être humain se fait entendre un appel : « *Fais le bien, évite le mal et aime autrui.* »[2] De fait, la conscience est cet appel ! Il exige intériorité pour être perçu avec clarté. Il est source d'une telle liberté : se conduire selon sa conscience n'est-il pas notre apanage ? Voilà la belle responsabilité qu'est l'agir moral ! Ce premier appel de la conscience éclaire déjà le « pourquoi » de nos savoirs si sophistiqués : ils sont à utiliser pour le bien et par amour d'autrui. C'est pourquoi par exemple, la finalité thérapeutique ou la justice sociale sont les horizons donnés aux savoirs. La raison reconnaît qu'il est bien de soigner le malade et d'assurer la justice.

Mais comment discerner le juste bien à accomplir dans le concret de l'existence ? En effet, les éducations sont diverses et les coutumes culturelles variées. La perception du bien est donc relative, d'autant plus que chaque situation est unique. Quoi qu'il en soit,

le but choisi est toujours le bien de l'être humain et les moyens pour l'atteindre ne doivent pas lui faire du mal. Selon les circonstances, ces moyens seront divers. Hélas, les passions et les désirs, l'égoïsme et l'orgueil de soi rendent aveugle pour le discernement. Dès lors, comment trouver le vrai bien ? Ici interviennent trois évidences.

Trois évidences

Tout d'abord, l'être humain est en relation. L'art de l'éducation consiste à éveiller le petit d'homme à la relation libre, en commençant par introduire un troisième être humain entre le tout petit et sa mère : le père. La relation n'est pas fusion, mais va d'une personne à une personne dans le respect mutuel de la liberté de chacun ! Elle est constitutive du bien à accomplir. Voilà donc un critère de discernement : le bien accompli suscite-t-il de vraies relations ou entraîne-t-il des divisions qui sont toujours des violences ? Ainsi est née la règle d'or reprise dans les évangiles : « *Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fasse* » (Mt 7, 21).

À cette règle d'or, il faut ajouter ceci : puisque l'être humain existe toujours en relation, il a le devoir de protéger le plus faible, de prendre soin de lui. Le bien ne réside jamais dans la loi du plus fort. Caïn, en tuant Abel, n'a pas été reconnu juste. L'appel à faire le bien contient en lui-même une attention à prendre soin du plus fragile. Sinon la relation serait domination ou soumission, elle ne serait plus vraie ni juste. Est éthique la « douceur » d'aimer, que célèbre Paul (cf. Ga 6, 1 ; Ep 4, 2 ; Col 3, 12 ; 1 Tm 6, 11).

Pour aller plus loin

En librairie

- Pape François, *Laudato si'*, Éd. Bayard/Cerf/Mame, juin 2015.
- Pape François, *Sans Jésus, nous ne pouvons rien faire*, Éd. Bayard, janvier 2020.
- Mgr Pierre d'Ornellas, *Quelle société voulons-nous pour aujourd'hui et demain ?* Éd. Ballan, mars 2019.
- Mgr Pierre d'Ornellas, *Que voulons-nous ? Discerner des enjeux d'humanité*, Éd. Bayard/Cerf/Mame, septembre 2019.
- Gilles Rebêche, *Tu as dressé devant moi une table*, Éd. de L'Atelier, octobre 2019.

Sur Internet

- Le blog *Église et Bioéthique* : *eglise-bioethique.fr*

De cela découle une autre évidence : les êtres humains sont habités par la même humanité, quelles que soient leurs conditions de vie ou leurs fragilités. Tous ont la même dignité, du fait même qu'ils sont humains. Aussi, le bien auquel la conscience oblige consiste-t-il à respecter cette dignité chez tous, ce qui construit la fraternité. Ce qui blesse la dignité ou la fraternité est un mal à éviter.

La fraternité, visée de l'éthique

L'éthique n'est donc pas un empêcheur de tourner en rond, mais elle est au contraire le lieu majeur du progrès authentique : faire croître la fraternité. À celui qui demeure dans le savoir, « Dieu lui dit : "Tu es fou : cette nuit même, on va te redemander ta vie. Et ce que tu auras accumulé, qui l'aura ?" Voilà ce qui arrive à celui qui amasse pour lui-même, au lieu d'être riche en vue de Dieu » (cf. Lc 12, 20-21). Eh oui ! À quoi sert-il d'amplifier ses connaissances grâce à des explorations scientifiques, si cela ne conduit pas à édifier la fraternité que Jésus institue[3] (cf. Mt 4, 18.21 ; 23,8 ; Jn 20,17) ? En lui est le salut qui donne aux « frères » une douce joie (cf. Ps 133, 1). Le salut n'est pas dans le savoir qui, livré à lui seul, enfle d'orgueil (cf. 1 Co 8, 1). Ce savoir est précieux s'il ne perd pas de vue sa finalité : l'amour fraternel que Dieu veut.

La « voix » divine, bienheureuse et miséricordieuse, résonne en toute conscience comme un appel. Y répondre est l'art de l'éthique, personnelle et sociale. Dans cette réponse donnée jour après jour avec la grâce de Dieu, se construit la liberté des « *enfants de lumière* » (Ep 5, 8 ; cf. Rm 8, 21). « *En voyant* [leurs] *bonnes actions,* [les hommes] *rendent gloire à* [leur] *Père qui est aux Cieux* » (Mt 5, 16) ! ■

> **L'éthique est le lieu majeur du progrès authentique : faire croître la fraternité. […] À quoi sert-il d'amplifier ses connaissances grâce à des explorations scientifiques, si cela ne conduit pas à édifier la fraternité ?**

1. Vatican II, constitution *Gaudium et spes*, n. 17. **2.** Cf. *ibid.*, n. 16. **3.** La liturgie l'enseigne : au début de l'Eucharistie, le *Confiteor* nous fait reconnaître deux fois comme « frères ».

L'APPORT

de *Michel Boyancé*,
philosophe

Michel Boyancé, doyen de l'Institut de philosophie comparée (IPC) de Paris, s'exprime sur le propre de l'éthique qui est d'être attentive aux conséquences de l'action pour autrui.

L'éthique : nécessaire prise de décision dans le concret des situations

L'éthique est souvent perçue comme la mise en lumière de valeurs fondamentales. Celles-ci devraient permettre d'éclairer l'action et de se nourrir à la source de ce à quoi nous adhérons ou nous croyons. Notre expérience auprès d'équipes médicales, de travailleurs sociaux et d'éducateurs nous a pourtant conduits à ne pas nous contenter d'une simple éthique des valeurs. Une « valeur » est une source fragile. Tout concept peut être érigé en valeur : liberté, égalité, fraternité, justice, générosité, altruisme, bienveillance, etc. Même l'Évangile peut nous servir à puiser des valeurs. En soi, elles peuvent entraîner l'adhésion et le consensus, mais ne sont-elles pas, en tout état de cause, vides de contenu ? La valeur est nécessaire, mais est-elle suffisante ? On sait depuis Max Weber que le combat des valeurs est une guerre des dieux[1], un théâtre de concepts vides qui alimentent les idéaux des sociétés humaines.

Prendre de bonnes décisions

L'enseignement de l'Église puise à une autre source philosophique qu'il nous faut comprendre et qui peut nous permettre d'éviter l'écueil de références nécessairement subjectives et abstraites. L'éthique, en effet, ne peut servir qu'à permettre de discerner dans des situations contingentes ce qu'il convient de penser, mais surtout de faire, l'éthique doit nous permettre de prendre de bonnes décisions. Le philosophe Robert Spaemann nous donne une bonne illustration de cette question. Il prend l'exemple d'une personne qui va chez son médecin. Très prosaïquement pourrait-on dire, elle va chez lui parce qu'il est un bon médecin, qu'il va lui donner un bon médicament, qui aura de bons effets pour qu'il soit enfin en bonne santé, et éviter ainsi la maladie. Que pouvons-nous attendre de l'éthique si ce n'est, non un discours abstrait et souvent stérile, bien que pétri de bonnes intentions, mais des outils pour comprendre la manière de prendre des bonnes décisions ? Notre expérience du travail avec les équipes médicales nous a montré qu'il était possible de se réunir et, ensemble, de déterminer, à partir d'un cas clinique expertisé par les personnes qui connaissent le patient (médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologues, etc.), ce qui relèverait d'un cas de conscience, c'est-à-dire d'une situation où la délibération morale est nécessaire en vue, non seulement de viser le bien, selon le mot de Paul Ricoeur, mais bien plus encore de le réaliser pour ce patient-ci, cette personne singulière et unique qui a besoin que nous prenions nos responsabilités vis-à-vis d'elle. La longue tradition de l'Église remontant aussi aux Grecs et à leur phronésis, que l'on traduit par le mot « prudence » qui, dans le langage courant ne garde pas toute la richesse du concept grec, garde ce souci de permettre non un simple jugement de valeur sur le bien ou le mal, ce qui est déjà

> **« Le cadre de la loi est utile, nécessaire, s'il respecte les limites éthiques fondamentales, mais la conscience de chacun doit prendre le relais.**

1. Expression utilisée par Max Weber, en 1919, pour caractériser le conflit des valeurs dans le monde moderne. Le philosophe allemand voulait dire que le conflit entre deux individus ne partageant pas la même conviction était, dans nos sociétés laïques, si impossible à trancher rationnellement que cela ne pouvait se comparer qu'au combat des dieux de l'Olympe. Ce fait est une conséquence de l'évolution de nos sociétés, dans lesquelles il n'existe plus d'autorité traditionnelle susceptible d'émettre des jugements acceptables par tous. **2.** Discours à la Congrégation pour la doctrine de la foi le 30 janvier 2020.

LE REGARD

de **Gilles Rebêche**,
diacre du diocèse Fréjus-Toulon

un progrès éthique, mais un jugement prudentiel c'est-à-dire le plus près possible de ce qui convient à telle personne dans telle situation au regard de ce qui est bien et bon pour l'être humain et sa dignité et pour elle en particulier. C'est ainsi, par exemple, qu'un même acte, la sédation profonde et continue, peut devenir euthanasique dans l'intention, compte tenu de circonstances qui ne la nécessitent pas. Il ne s'agit pas simplement pour les acteurs des soins d'être dans un silence méditatif sur la situation, mais bien de prendre, et souvent rapidement, des décisions qui vont produire un effet bon ou mauvais pour la santé et/ou la dignité du patient.

Savoir discerner ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire

Si l'Église rappelle les grands principes éthiques, la décision revient au corps médical et à la famille mais dans le souci d'incarner ces principes dans les faits, dans des situations parfois limites, et souvent à la limite de nos possibilités de connaissance. Nous devons respecter jusqu'à l'ultime du possible la personne et sa dignité intrinsèque intégrale, respecter son essence et son existence singulière tout à la fois.

La loi positive, le légal, ne suffit pas à prendre une décision. Le cadre de la loi est utile, nécessaire, s'il respecte les limites éthiques fondamentales, mais la conscience de chacun doit prendre le relais, à condition d'être non seulement éclairée par les principes, mais entraînée à organiser les éléments de la décision en discernant dans la situation ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Il y faut souvent du courage car les solutions de facilité ne manquent pas. Une sédation profonde et continue dans une intention euthanasique peut respecter le cadre de la loi, peut-elle respecter la dignité du patient ? Puissions-nous permettre, selon le mot du pape François, « *des lieux où l'on pratique avec engagement "la thérapie de la dignité", alimentant ainsi l'amour et le respect pour la vie* »[2].

Éthique et diaconat

Gilles Rebêche, diacre du diocèse de Fréjus-Toulon, est chargé de l'animation globale de la diaconie dans le Var.

Le diaconat et la diaconie ne peuvent se comprendre sans une éthique de service qui s'exprime dans le soin apporté aux relations humaines, pour les rendre plus conviviales, plus heureuses et plus ouvertes. Pour ce faire, le service ne peut s'accomplir que dans un climat de bienveillance, de respect et d'humble patience ; le lieu de vérification de cette qualité de service se révèle dans le soin des relations avec les plus fragiles à cause de la grande précarité, des problématiques multiples de la santé, du deuil, du handicap, des crises existentielles, des conflits ou de la différence culturelle.

L'agir diaconal ne se décrète pas par injonction, fut-elle ecclésiale. Il est un « art de faire », qui aborde les problèmes humains « par le bas » et non « par le haut » ! En ce sens, ce n'est pas un agir « qui fait pour », pas seulement un agir « qui fait avec », mais un agir « qui fait à partir des plus faibles et des plus fragiles ». Cet agir éthique de la diaconie définit une attitude existentielle, mais elle ouvre aussi à un projet sociétal.

Responsabilité et conviction

Le père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart-Monde, aimait à dire : « *Qui mieux que ceux qui ont subi l'injustice peuvent avoir une expertise sur la justice ? Qui mieux que ceux qui sont nés et ont grandi dans la précarité peuvent avoir une expertise pour bâtir une société solidaire et fraternelle ?* »

L'éthique de la diaconie s'enracine sur ce type de présupposés pour déployer son discernement, ses actions et ses prises de parole. C'est à la fois une éthique de responsabilité et une éthique de conviction qui trouvent leur unité dans l'option préférentielle pour les pauvres et la sauvegarde de la Création.

Dans son encyclique *Laudato si'*, le pape François a en quelque sorte développé cette conception de l'éthique diaconale : lutter contre une culture du déchet en veillant à promouvoir l'équité sociale, la participation de tous et la protection environnementale. « *Tout est lié* », rappelle-t-il comme pour rappeler à chacun que le développement durable de la planète ne peut pas faire l'impasse sur la place et la parole des pauvres, ni sur le respect de la biodiversité animale, végétale et minérale. L'éthique diaconale au sein de l'Église et de la société fait sienne l'affirmation du Mahatma Gandhi : « *La fin est dans les moyens, comme l'arbre dans la semence* » ; c'est pourquoi, la démarche participative, la gestion non violente des conflits, l'évaluation permanente, l'intelligence collective sont des aspects de cette éthique que l'on peut retrouver autant dans la vie professionnelle, la vie ecclésiale, que la vie politique du diacre.

Cette éthique se nourrit dans la doctrine sociale de l'Église telle qu'elle transparaît dans les textes bibliques, les textes patristiques, les récits hagiographiques des figures de sainteté et les textes du magistère en termes d'enseignement social de l'Église. Peut-être faudrait-il s'attarder un jour à rédiger le compendium de l'éthique diaconale résumée par un verset de l'évangile de Luc (22, 27) : « *Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.* »

LE REGARD

de *maître Patrick Jacquemet*,
avocat et diacre

AVOCAT ET DIACRE : DEUX ÉTHIQUES DIFFÉRENTES ?

Éthique et justice

Patrick Jacquemet, diacre et avocat dans le diocèse de Reims, compare les critères de l'éthique dans ces deux secteurs importants de sa vie.

La profession d'avocat est une profession réglementée organisée en ordre et soumise à des règles professionnelles et déontologiques strictes. Pour y accéder, l'avocat doit d'ailleurs prêter le serment suivant qui constitue le socle de son éthique professionnelle : « *Je jure comme avocat d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.* » Il s'oblige ainsi à respecter un certain nombre de règles juridiques et morales. Cette déontologie est une garantie de pratique rigoureuse et protectrice des intérêts qui lui sont confiés. J'ai prêté mon serment d'avocat le 15 janvier 1979. Se sont écoulées quarante-et-une années. Je savais qu'une grande et belle profession m'attendait, ce que la pratique n'a pas démenti, même si je sous-estimais sa complexité tenant aux compétences multiples du « bon avocat » : prendre du temps dans l'écoute de ses clients afin de décrypter ensuite le problème juridique soumis, trouver dans la jurisprudence, la législation et la doctrine une argumentation permettant de trouver la solution ; rédiger, plaider, disposer de connaissances juridiques solides en permanence actualisées. Les cinq qualités évoquées dans ce serment me sont toujours apparues comme devant être tenues ensemble. En pratique, elles sont interdépendantes les unes des autres et l'avocat doit sans cesse se positionner par rapport à celles-ci, chercher à les atteindre.

Si toute personne a le droit d'être défendue et si j'estime que c'est un grand honneur que d'assurer la défense de celui que tout accable et que l'opinion publique rejette, l'avocat demeure libre de refuser une cause pour des raisons de conscience. Comment, par exemple, accepter de plaider l'innocence de celui qui vous a révélé sa culpabilité ? Il m'est donc arrivé de refuser des dossiers. Telle ou telle pratique commerciale malhonnête ou tel comportement moral de celui qui vient vous consulter peuvent aussi amener à ne pas accepter sa défense.

Voir le Christ dans tout homme

Ce qui ne figure pas dans le Serment, c'est le respect des autres, encore qu'il soit en filigrane, et le fait de voir le Christ dans tout homme ; et c'est peut-être là qu'entre en ligne de compte l'éthique du diacre. La parole au prétoire est souvent incisive, elle peut être également blessante pour l'autre partie qui n'en demeure pas moins une personne à respecter. Je pense souvent à l'évangile de la femme adultère et à la réponse de Jésus, à ceux qui veulent la lapider, qui va préférer à une plaidoirie pour cette femme, une « attitude ». Il dessine sur le sol à plusieurs reprises, renvoyant le public à s'interroger sur son propre péché. Cette éthique est-elle incompatible avec l'éthique professionnelle ? Je ne le pense pas ; je n'aurais pas pu exercer ces vingt dernières années si j'avais été convaincu du contraire.

En tant que diacre, l'avocat doit-il renoncer à assister son client dans une procédure de divorce ? Je ne le pense pas non plus, même si cela n'est pas facile. L'expérience m'a montré que l'écoute et le partage de la peine, dans ces situations conflictuelles, rencontraient un écho favorable chez les personnes et ont même suscité de belles discussions sur la miséricorde de Dieu.

En promettant devant la Cour de respecter le Serment, l'avocat s'engage à suivre une vie professionnelle exemplaire. En s'engageant à se mettre au service de l'Église par l'ordination, le diacre avocat se met au service de l'annonce de la Parole de la lumière, de la charité dans le monde de la justice qui l'entoure, se dirige notamment vers les périphéries que le pape François nous demande de visiter car c'est là que se trouve Jésus.

Alors oui, vraiment, j'en suis convaincu, l'éthique et l'amour de notre Dieu nous sont bien donnés pour que l'homme puisse vivre ici-bas et maintenant le Royaume.

LE REGARD

du ***professeur Jean-Paul Eschard***,
ancien doyen de la faculté de médecine de Reims

Éthique et médecine

Dans un contexte où les débats autour de l'éthique médicale foisonnent, le professeur Jean-Paul Eschard, rhumatologue et ancien doyen de la faculté de médecine de Reims, s'attache à définir l'éthique et à illustrer ses propos par les questions soulevées aux deux extrémités de la vie.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

On peut distinguer la morale, qui répond à la question « *Que faut-il faire, que faut-il ne pas faire ?* », de l'éthique, qui est l'application de la morale à notre vie quotidienne. On conçoit qu'il y ait plusieurs éthiques répondant à une même question morale selon la culture, la religion, l'environnement et l'évolution de la société. En ce qui nous concerne, la morale religieuse s'appuie sur l'Évangile et les recommandations de l'Église. L'éthique est l'interprétation qu'on en fait en l'adaptant aux réalités du moment. Bien souvent, il y a adéquation entre la morale et notre éthique, mais, dans d'autres circonstances, nous pouvons éprouver des difficultés à appliquer les recommandations de l'Église.

C'est ainsi que l'on peut distinguer deux formes d'éthique : l'éthique de conviction, qui consiste à appliquer au mieux les règles proposées, et l'éthique de responsabilité, qui poursuit des objectifs moraux et des convictions fermes tout en prenant en compte les contraintes de la réalité en fonction des cas individuels, quitte à ne pas être en parfaite adéquation avec les recommandations. Ces deux approches de l'éthique ne doivent pas s'opposer mais se compléter.

Procréation et fin de vie, au cœur du débat

Illustrons ces propos par les questions soulevées aux deux extrémités de la vie.

AU DÉBUT DE LA VIE. L'interruption volontaire de grossesse ne peut être acceptée : l'embryon est une personne, même s'il n'a pas de statut juridique et on ne peut décider de la vie ou de la mort d'une personne dont l'existence ne nous appartient pas. La bioéthique soulève de nombreuses questions en raison de l'évolution des techniques. Les manipulations génétiques sur l'embryon ne sont pas acceptables et à terme peuvent aboutir à l'eugénisme. La gestation pour autrui n'est pas non plus éthiquement utilisable ; elle fait appel à des artifices techniques et, surtout, elle peut créer un déséquilibre psychologique et éducatif chez l'enfant. En revanche, il faut sans doute être plus nuancé pour la procréation médicale assistée, même si l'Église est réservée, lorsqu'elle est demandée par un père et une mère qui veulent construire une famille, sans pour autant nier les questions soulevées, notamment par les embryons surnuméraires.

EN FIN DE VIE. On ne peut que condamner l'euthanasie, acte volontaire destiné à provoquer la mort ; elle est liée dans la majorité des cas à l'échec de l'accompagnement de la fin de vie. Il faut la distinguer de l'arrêt des soins ou de la limitation de ceux-ci au strict confort du malade afin d'éviter, dans certains cas, une obstination déraisonnable de prolongation de la vie. Doit-on imposer à un malade de poursuivre des soins en cas de mort cérébrale ou en toute fin de vie lorsqu'il a clairement demandé leur arrêt dans ses directives anticipées ? Bien entendu, ces décisions nécessitent une réflexion collégiale.

Il serait illusoire de penser qu'il n'existe qu'une seule vérité, d'autant plus qu'elle peut évoluer dans le temps. C'est souligner la nécessité d'une grande humilité en respectant d'autres points de vue. Il est nécessaire de nourrir en permanence sa réflexion par des lectures, des échanges et du recueillement, en l'adaptant au mieux à la réalité du moment.

LE REGARD

de **Christophe Soares**,
enseignant et ancien chef d'établissement lasallien

Éthique et enseignement

Les enseignants sont au centre d'enjeux éthiques qui régissent la relation entre celui qui sait et celui qui apprend.

La science de la morale n'est toujours pas d'actualité au sein du système éducatif français en tant que telle, mais elle se glisse dans des termes comme « éducation civique ou morale », dans le référentiel du métier d'enseignant de mars 2015 où apparaît la compétence « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » ou dans les programmes officiels où un cadre de pensée peut apparaître ci et là ! Bernard Bourgeois, philosophe français, pose les principes de liberté et de norme comme fondamentaux pour une éducation de l'éthique. Tout repose sur ces deux principes : quels espaces de pensées et d'actions tout en restant dans un cadre acceptable ? Le souci majeur est de trouver une éthique commune partagée par tous. Car, soyons honnêtes, l'éthique en éducation n'est pas neutre et plusieurs éthiques peuvent se confronter en fonction du groupe qui fixe le cadre de l'acceptable et de ce qui ne l'est pas. Heureux finalement sont les établissements catholiques congréganistes qui ont un fondateur qui fixe une certaine éthique comme le réseau lasallien, jésuite ou salésien. Il ne faut pas non plus mettre de côté les travaux de la Congrégation pour l'Éducation catholique qui donne des orientations en fonction de l'actualité du moment. L'Enseignement catholique français en 2016 a publié l'article *Morale ou éthique, quelles visées ?* qui n'a été que peu diffusé dans les établissements.

Montrer l'exemple

Concernant les personnels des établissements, tout comme dans le monde de l'entreprise, il n'y a jamais eu autant de croisements de générations différentes avec des cadres de référence différents : certains sont pour un ordre et une soumission à l'autorité (normatif) si cela était encore possible, d'autres souhaiteraient davantage mettre en avant l'éducation à la liberté du jeune ou être dans la séduction. Inutile d'ajouter que ces croisements amènent débats et parfois conflits au sein des établissements. Quoi qu'il en soit, l'adulte doit montrer l'exemple, notamment en matière d'éducation, et particulièrement être cohérent entre ce qu'il exige et ce qu'il fait. Malgré tout, la question posée est : quel exemple ? Qui fixe le cadre commun ? Dans le référentiel des enseignants, la question éthique insiste surtout sur l'attention aux élèves, éviter toute forme de dévalorisation ou discrimination, se mobiliser contre les stéréotypes, promouvoir l'égalité entre les sexes ou bien respecter les informations confidentielles. Nous sommes là dans une référence acceptable par tous mais qui ne va pas plus loin car le reste du document s'oriente vers des compétences plus professionnelles. L'enseignant se confronte dans son quotidien à plusieurs questions. Peut-on parler de tout ? Quelles limites poser ? C'est Eirick Prairat, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Lorraine, qui finalement donne un début de réponse : « […] *tenir, durer, rester fidèle à quelques principes comme la justice, la bienveillance et le tact dans la relation* ». Tout revient finalement à la posture de l'exemplarité ! J'ai déjà vu à plusieurs reprises une professeure reprocher à une fille sa jupe un peu courte alors qu'elle-même en portait une tout aussi courte sur le moment. Il en va de même avec l'interdiction du téléphone portable pour les jeunes alors que certains adultes l'utilisent en cours et dans les couloirs ! Je me suis surpris à souvent penser qu'il faudrait des adultes qui tiennent une place d'adulte et des jeunes qui vivent leur vie de jeunes. On assiste parfois à l'inverse avec des adultes au comportement de jeunes et des jeunes qui vivent des problèmes d'adultes. Vous l'aurez compris : le débat est posé. Alors éthique ou morale ? Mgr Bruguès répond : « *Il vaut mieux continuer à parler de morale. Ne nous laissons pas intimider par la mode ou les manies du moment. Il n'est pas si sûr que celle de la morale soit une cause perdue.* »

© ISIGNSTOCK/BSE

L'éthique de l'enseignant repose sur trois vertus : la justice, la bienveillance et le tact.

LE REGARD

de ***Jean-Marie Beaupuy***,
ancien vice-président du conseil départemental de la Marne
et ancien député européen

© ALAIN PINOGES/CIRIC

Jean-Marie Beaupuy a occupé les postes d'adjoint au maire de Reims, de vice-président du conseil départemental de la Marne et de député européen. Il témoigne de la manière dont il a vécu l'éthique dans ses différents mandats politiques.

Éthique et politique

On parle d'éthique depuis 2500 ans… Et il n'y a toujours pas de règles d'éthique pour régir la vie politique !

Est-ce pour autant que les responsables politiques et les organisations politiques réfléchissent, proposent et agissent sans aucune règle éthique ? Évidemment, non. Ainsi, nombre de mouvements politiques, dont les Démocrates chrétiens, bâtissent leurs projets à partir de valeurs humanistes et sociales développées par différentes encycliques.

Si une éthique existe au stade de la conception des projets, en va-t-il de même au niveau des réalisations ? Cela dépend de différents paramètres. Notamment des élus qui doivent avoir la volonté d'aboutir en respectant leurs engagements initiaux. Mais aussi des contraintes multiples : les oppositions politiques, administratives, réglementaires, techniques, financières qui réduisent, modifient, déforment parfois le projet initial. Cela dépend également des événements imprévus qui changent le contexte et obligent à adapter les projets.

Finalement, est-ce que la concrétisation du projet initial restera en conformité avec les règles éthiques des concepteurs ?

Mon expérience politique – du niveau communal au niveau européen – m'a montré que l'on est forcé de « mettre de l'eau dans son vin », sans toutefois être obligé de se renier.

Il faut bien que j'admette que d'autres – y compris parmi mes proches – ne partagent pas toutes mes convictions, mes valeurs, mes règles éthiques. Pourtant, nous parvenons à vivre ensemble en « hommes de bonne volonté ».

Œuvrer dans l'intérêt général

Que l'on ait à traiter de logement, d'éducation, de social, d'affaires étrangères, de sécurité, de santé ou encore d'écologie, la bonne réponse collective doit tenir compte des problématiques des différentes parties prenantes. Et, souvent, mes valeurs, mes priorités, mes conceptions du juste et du beau, ne sont pas pleinement partagées par mes partenaires. Alors que faire ? Démissionner ? C'est absurde. Passer en force ? Cela ne peut être qu'exceptionnel. Dialoguer, rechercher un consensus ? C'est indispensable.

En outre, les décisions doivent respecter les règles juridiques qui régissent notre vie en commun. Au fait, ces règles juridiques sont-elles compatibles avec mes règles éthiques ? Heureusement, oui, dans leur grande majorité.

Au cours de ces trente-cinq années de responsabilités politiques, professionnelles et associatives, je n'ai jamais pu réaliser totalement mes idéaux. Mais, je pense avoir réussi à œuvrer dans l'intérêt général.

Il y a en France plus de 500 000 élus municipaux, 35 000 maires, 6 000 élus départementaux et régionaux, 925 députés et sénateurs, 79 députés européens. Je suis persuadé que l'immense majorité de ces élus partagent le même constat.

En conclusion, même s'il n'existe pas un code éthique régissant la vie politique, il est évident que les élus et les organisations publiques et politiques en respectent les règles non écrites. Parce que les hommes concernés sont le plus souvent animés de bonnes intentions. Et parce qu'il existe des sanctions juridiques et électorales qui permettent de stopper toute dérive… ■